

CONDITIONS GENERALES DE RECEPTION / ENLEVEMENT DE COLIS

Mise à jour Octobre 2024

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société SDF Gallizzi, société de fait dont le siège social est 31 rue des Bains 01220 Divonne, immatriculée au R.C.S. de Bourg en Bresse sous le n° 74 A 498 RCS 301 101 952 00051, représentée par Gallizzi Jérôme & Laure, gérants, ci-après dénommée « SELFBOX », d'une part,

ET

Nom/Société : _____

Adresse / siège social/ de facturation : _____

Tél: _____ @ _____

Ci-après dénommé(e) « le Client », d'autre part

CHAMP D'APPLICATION RECEPTION / ENLEVEMENT - DISPOSITIONS GENERALES

SelfBOX intervient principalement dans le domaine du self stockage et peut offrir de manière ponctuelle un service de réception de colis pour ses clients particuliers ou professionnels possédant un box de stockage ou en libre-service.

Tout engagement, toute expédition ou opération quelconque, sauf convention particulière entre SelfBOX et le Client, vaut acceptation expresse et sans réserve par le Client des conditions contenues dans les présentes Conditions générales. SelfBOX se réserve le droit de modifier ces dernières à tout moment.

Les réceptions / enlèvements s'effectuent aux jours et heures ouvrés agréés par SelfBOX, selon les provenances des différents transporteurs. Dès réception, les colis sont stockés dans les locaux SelfBOX et un mail de confirmation de réception est adressé au client dans un délai de 48hrs maximum. SelfBOX n'effectue aucun inventaire ou vérification des quantités ou qualité du produit réceptionné et ne peut être tenu responsable pour tout colis incomplet. Pour toutes erreurs de libellé d'adresse/nom incomplet ou illisible ou litige, SelfBOX ne peut être tenu pour responsable.

Afin de faciliter l'identification des marchandises, chaque colis doit notifier lisiblement en plus de l'adresse complète et correcte du site SelfBOX de réception à CESSY.

NOM DU CLIENT ou NUMERO du BOX

SELFBOX RELAIS *

108 Ch des Places, 01170 Cessy

Suite à des erreurs de tracking transporteur, merci de bien **attendre l'email de confirmation de SelfBOX avant de vous déplacer**. Ce dernier faisant fois de la bonne réception du colis dans les locaux SelfBOX.

RAPPEL : LIVRAISON SECURISEE - CODE DE VERIFICATION

Il est inutile de nous adresser le code de vérification qui permet au transporteur d'autoriser la livraison.

Nous vous invitons à bien identifier lisiblement votre numéro de portable personnel lors de votre commande et de rester joignable le jour de la livraison

Pour tous envois dont les prestataires de livraison jugeront qu'il est impossible de les délivrer dans nos locaux pour des raisons de poids, de mauvaises (ou manque d') informations, d'encombrements ou exceptionnelles; SelfBOX ne pourra en aucun cas se substituer au Client pour leur récupération en points relais, bureau de poste ou centre de tri, etc.

En souscrivant à ce service, le Client accepte sans condition qu'en de telles circonstances, lui seul (ou son mandataire) sera habilité à se rendre dans ces lieux. Dans de telles conditions, SelfBOX ne facturera donc pas la prestation de réception de colis, celle-ci n'ayant pas été effective.

Ne pourront être pris en charge par SelfBOX :

- Tout colis dépassant 2m et/ou supérieur ou égal à 2m3 ;
- Tout colis mal identifié par le nom ou l'adresse de réception ; colis éventré ou ouvert ;
- Tout colis nécessitant l'avance ou règlement de frais de Douane ou de TVA ;
- Tout colis nécessitant une manutention/stockage spécial de type : grue, chariot de manutention, quai de déchargement, chambre froide ...
- Tout retour ou réexpédition de marchandises ;
- Toutes marchandises suivantes, strictement prohibées : **denrées périssables** nécessitant ou non une préservation de la chaîne du froid, contenus **illicites, matériels de guerre** ou assimilés, **armes, métaux précieux, monnaie, pierres et bijoux précieux, timbres, êtres humains et animaux, insectes** vivants, **cendres** et **reliques funéraires, organes, antiquités, objets d'art, tableaux** ...

TARIFS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Clients disposant d'un box ou non, sont facturables toutes réceptions de colis aux conditions ci-dessous :

- Colis ≤ 15 kg ou longueur inférieure à 1 m = 5 € par colis pour 72 h de stockage
- Colis entre 15 et 30 kg ou longueur comprise entre 1 et 2 m ou inférieur 1m3 = 8 € par colis pour 72 h de stockage
- Palette = 15 € par palette pour 72 h de stockage
- Colis format/poids spéciaux : plus de 30 kg ou 2 m : A partir de 25 €, devis sur demande
- Tout colis non récupéré dans les 72 h engendre un supplément de 3 € par colis par jour de stockage. Passé la période maximum de stockage de 60 jours, SelfBOX est libre de droit de détruire ou retourner le colis à l'expéditeur.

Réception de colis offerte uniquement aux professionnels disposant d'un box de stockage supérieur à 3m3 à l'exception de format et poids spéciaux ou conditions particulières liées au contrat de location de box. Pour les professionnels disposant d'une consigne de 1 m3, la réception est offerte pour tout colis dont le format du colis est inférieur à l'équivalent d'une boîte standard d'expédition aux dimensions moyennes de 315x210x157 (type Colissimo Taille L).

Toute réception de marchandise nécessitant l'évacuation de carton, palette, emballage ou autre n'étant pas évacué par le client lui-même sera facturé au tarif suivant : 5 € par palette et 4 € par carton/emballage plastique

Horaires de livraison/enlèvement : Du Lundi au Samedi de 9h00 à 13h00 uniquement. Fermé dimanche et jours fériés.

SelfBOX peut modifier les tarifs des prestations à tout moment.

OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client particulier ou professionnel, doit justifier de son identité et de sa capacité à contracter les présentes Conditions générales, en fournissant :

- Pour les particuliers : une pièce d'identité en cours de validité comprenant une photographie récente, ainsi qu'une adresse postale à jour en tenant SelfBOX informé de tout changement dans un délai d'une semaine ;
- Pour les professionnels : un extrait de K-bis de moins de 3 mois (France) ou une attestation d'enregistrement auprès de l'autorité compétente (UE et étranger), la synthèse du bilan comptable de l'année N-1, une pièce d'identité en cours de validité pour le signataire et une délégation de signature ou procuration si le signataire ne figure pas sur le K-Bis ou document d'enregistrement de l'entreprise.

Le Client doit respecter la législation en vigueur relative au contenu des réceptions/enlèvements. Il s'engage à ne pas faire réceptionner ou expédier un produit réglementé ou classé comme « produit dangereux » par toute réglementation nationale ou internationale. Le Client autorise SelfBOX à ouvrir et inspecter à tout moment les Colis qui lui sont remis. Le Client autorise SelfBOX à laisser le libre accès aux Colis et à son dossier Client à toute autorité compétente qui en ferait la demande.

L'absence de respect par le Client de ses obligations ci-dessus - non-respect des législation(s) et/ou réglementation(s) en vigueur, déclaration absente, fausse ou incomplète, défaut d'information sur les caractéristiques de la réceptions/enlèvement - engage la responsabilité du Client quant aux conséquences directes ou indirectes qu'elles soient matérielles ou immatérielles pouvant en résulter. Par ailleurs, dans une telle situation, SelfBOX, dont la responsabilité ne pourra en aucun cas être recherchée, aura le droit de disposer des Marchandises de la façon qu'elle jugerait convenable, y compris le droit d'en abandonner immédiatement la réception/enlèvement. Le Client garantit SelfBOX contre tout préjudice résultant du non-respect de ces obligations essentielles. SelfBOX se réserve le droit, à sa seule appréciation, de refuser de prendre en charge des Marchandises si celles-ci sont susceptibles de causer ou subir un dommage de quelque nature que ce soit.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les Prestations sont facturées par SelfBOX sur la base des quantités de Colis réceptionnés/enlevés par SelfBOX lors de leur intégration dans le service offert par SelfBOX. Le règlement des factures est immédiat. Des intérêts de retard sont dus et exigibles au taux de 1,2% du montant de la facturation objet du retard, par mois de retard et courent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture. SelfBOX n'octroie pas au Client d'escompte pour paiement anticipé ou de paiement différé. Le Client s'engage à ne pas contester les factures ni en différer le paiement pour de faux motifs.

DOMICILIATION - ÉLECTION DE DOMICILE - NOTIFICATIONS

Aux fins de l'exécution de tout contrat signé avec SelfBOX, les Parties élisent domicile aux adresses de leurs sièges sociaux respectifs. Aucune domiciliation, notification ne peut être établit par le client en utilisant l'adresse postale ou juridique des sites de Self storage de SelfBOX.

Fait à Cessy, le _____

Le Client :

Self BOX.fr
108, chemin des Places
Z.A. du Journans - 01170 CESSY
Tél. +33 (0)4 50 20 36 36 - Fax +33 (0)4 50 20 64 23
RC 314 248 287